

C'est dire que cet ouvrage complet constitue une référence pour tous les enseignants et les formateurs qui souhaitent mieux comprendre les évolutions contemporaines du système éducatif, de l'enseignement technologique et professionnel, leurs enjeux sociopolitiques et leur enracinement historique. Il constitue également une référence pour les chercheurs, en particulier les plus jeunes, qui disposent ainsi d'un point important sur les recherches menées et sur lesquelles les nouvelles problématiques peuvent prendre appui.

Joël LEBEAUME
ENS Cachan

SELLENET Catherine (2006). *Les assistantes maternelles. De la garde à l'accueil éducatif*, Paris : L'Harmattan, 194 p.

Enseignante à l'université de Nantes, Catherine Sellenet a mené des recherches sur les familles et les enfants ; celles-ci l'amènent aujourd'hui à s'intéresser à nouveau aux assistantes maternelles après un premier ouvrage paru en 2003.

Si aujourd'hui, à partir de trois ans, la quasi-totalité des enfants est scolarisée, la question de l'accueil des plus jeunes est une préoccupation importante pour de nombreuses familles. La variété des solutions qui s'offrent aux parents n'est souvent qu'apparente lorsqu'on prend en compte le coût et l'offre des différents modes d'accueil : des disparités territoriales importantes existent et souvent le choix est plus réduit, faisant naître chez les parents des frustrations. À partir de ce constat, Catherine Sellenet va se consacrer aux assistantes maternelles dont le travail a connu une véritable métamorphose pour évoluer de la garde vers un accueil éducatif.

Peut-on véritablement assimiler leur activité à un métier : la garde des tout-petits semble davantage relever de l'instinct maternel et de plus elles l'exercent sans quitter leur domicile. Au travers de cet ouvrage, l'auteur va nous montrer tout d'abord que les assistantes maternelles n'ont pas échappé au mouvement de professionnalisation qui a touché le champ du travail éducatif. Elle nous décrit ensuite le contexte dans lequel s'exerce cette profession, où il est bien difficile de faire la part du privé et du professionnel. C'est dans la partie consacrée aux pratiques elles-mêmes, que se dessine véritablement une identité professionnelle et qu'apparaît la dimension éducative d'une simple tâche devenue un métier.

L'ouvrage commence par un rappel historique qui remonte à l'antiquité, où elles exerçaient leur activité chez les familles les plus aisées. Déjà, on se préoccupe des critères de choix, qui seront d'abord liés à la fonction nourricière. Puis le principe de confier son enfant se généralise aux femmes d'artisans. Très vite, les pouvoirs poli-

tiques tenteront d'encadrer leur recrutement sur des critères sanitaires mais aussi de moralité. Ceux-ci ne sont pas si éloignés de ceux qui ont cours aujourd'hui.

La véritable professionnalisation des « nounous » est plus récente et devra franchir plusieurs étapes. En 1977, elles deviennent officiellement assistantes maternelles, leur nouveau statut leur garantissant une rémunération et un accès au système de protection sociale ; en contrepartie, elles doivent se soumettre à un agrément renouvelable et se déclarer. C'est en 1992 que le législateur consacre la profession en instaurant une obligation de formation, alors que dans l'opinion leur activité est encore vue comme un maternage transposé aux enfants des autres. Cette formation est mise en place par les départements ; d'une durée de 60 heures, elle s'étale sur 5 ans dont 20 heures doivent être effectuées dans les 2 premières années. Une loi votée en 2005 situe clairement les assistantes maternelles dans le champ éducatif. Celle-ci fixe un cadre national pour l'élaboration des critères de compétences préalables à l'agrément, exigeant un niveau minimal dans la maîtrise de la langue française et des aptitudes éducatives. Elle institue une obligation de formation de 120 heures dont 20 préalables à l'accueil des enfants, les 60 heures suivantes devant être effectuées dans un délai de 2 ans. Ainsi, l'entrée dans le métier repose maintenant sur une formation initiale et si aucun diplôme n'est exigé, l'agrément tient lieu de passeport professionnel permettant une forme de reconnaissance.

Selon Catherine Sellenet, cette consécration officielle de la profession répond aux attentes revendiquées par les assistantes maternelles dont la vie associative a débuté dès 1967 et qui sont représentées aujourd'hui par deux mouvements nationaux. Ainsi on peut considérer que, bénéficiant maintenant d'un statut reconnu par le législateur et organisées collectivement, les assistantes maternelles ont acquis le rang de professionnelles de la petite enfance. Mais la reconnaissance légale n'implique pas forcément une reconnaissance sociale, et les travaux de Catherine Bouve ont montré que de nombreux parents gardent un préjugé défavorable vis-à-vis des assistantes maternelles et continuent de leur préférer d'autres modes d'accueil. Les assistantes maternelles doivent donc satisfaire à un double agrément : celui de l'institution mais aussi celui des parents. Cependant, la loi de l'offre et de la demande les plaçant souvent en situation de force, elles soumettent elles aussi les parents à une procédure d'agrément (l'agrément inversé pour Catherine Sellenet), selon des critères qui s'élaborent avec l'expérience du métier et qui peuvent les conduire à refuser la prise en charge d'un enfant.

En entrant dans le quotidien des assistantes maternelles, on constate que certaines carences institutionnelles en matière de suivi et d'accompagnement sont compensées par une sorte d'autoformation par le groupe des collègues de rencontre. Les jardins publics deviennent ainsi des lieux de socialisation professionnelle leur permettant d'échanger sur leurs pratiques et de se construire un code de déontologie informel.

C'est dans ces moments que peuvent se transmettre des savoirs relationnels qui aideront celles qui entrent dans le métier à mieux gérer un rapport complexe avec les parents. Dans un espace où se mêlent le professionnel et le domestique, les échanges avec les parents avaient besoin d'un cadre réglementaire que leur apporte la loi de 2005. À défaut de reconnaissance sociale, le législateur permet ainsi aux assistantes maternelles de s'inscrire dans une véritable relation professionnelle et leur offre une convention collective.

Pour aborder le rôle éducatif des assistantes maternelles, Catherine Sellenet s'appuie sur les travaux d'Agnès Florin qui avait comparé les différents modes d'accueil des jeunes enfants pour étudier leur incidence sur la socialisation, le développement des compétences langagières et l'acquisition de l'autonomie. L'enjeu de cette question est d'importance, à la fois pour les parents persuadés de l'importance des premières expériences de leur enfant mais aussi pour les assistantes maternelles. Elle poursuit dans une approche psychologique dans laquelle les assistantes maternelles pourront étoffer leur connaissance du jeune enfant en particulier sur l'univers émotionnel des bébés, l'attachement et la séparation. De leur côté, les parents pourront y trouver des réponses aux questions qui les poussent parfois à leur préférer d'autres modes d'accueil. Il semble qu'on se trouve bien là au cœur du problème de la reconnaissance de la profession, qui passe par la construction d'une véritable professionnalité (comme ensemble de savoirs et de compétences) dont on peut se demander si elle peut être garantie par la procédure d'agrément et les dispositifs de formation.

Alors qu'à l'école comme dans les autres modes d'accueil, la notion de coéducation peut être perçue par les professionnels comme une sorte d'atteinte à leur légitimité, le choix d'une assistante maternelle doit forcément se concrétiser par un accord des deux parties qui passe par une négociation. Si cette négociation ne doit pas oublier les questions pratiques concernant les horaires et le salaire, les enjeux n'en dépassent pas moins le cadre d'une relation employeur-employé, compte tenu de la nature du service. C'est peut-être dans ces moments que se joue la reconnaissance professionnelle de l'assistante maternelle, lorsqu'elle peut mettre en mots ses conceptions éducatives et montrer qu'au-delà des qualités qu'on attend d'elle, elle peut aussi posséder des compétences.

En conclusion, on veut bien accepter la démonstration de Catherine Sellenet, qui nous décrit la professionnalisation des « nounous ». Mais il est rassurant de lire que 43% de celles-ci revoient les enfants qu'elles ont un jour reçus chez elles. On peut se demander si autant de petits retourneront visiter les structures collectives qui les ont accueillis et on ne peut que souhaiter que cette profession puisse encore se préserver de certains excès de rationalisation qui risqueraient de la dénaturer. C'est peut-être pour y échapper que certains parents préféreront confier leur enfant à une assistante maternelle. Car, comme le souligne l'auteur, alors que leur professionnalisation les

met en concurrence avec d'autres professionnels, les parents pourront y trouver le confort de ne pas avoir à répondre d'une implication parentale que l'on exige d'eux dans certaines structures collectives.

Éric LESUR
Université de Lille III (Proféor)

YELNICK Catherine (2005). *Face au groupe-classe. Discours de professeurs*, Paris : L'Harmattan, 289 p.

L'ouvrage, version remaniée d'une thèse de doctorat en sciences de l'éducation à l'université de Paris X, se propose d'analyser la manière dont la question du groupe intervient dans l'expérience enseignante, à la lumière d'une double constatation : elle est un « chaînon manquant », un aspect peu abordé en formation mais également une dimension plutôt impensée, refoulée du métier ; elle est pourtant structurante, car l'enseignant travaille à l'articulation de plusieurs groupes : le groupe-classe, plus ou moins monolithique suivant les options pédagogiques de l'enseignant et les groupes d'adultes de l'établissement, plus ou moins constitués en équipes de travail.

Catherine Yelnick met en œuvre sa réflexion au travers d'une approche clinique d'inspiration psychanalytique, au travers d'entretiens non directifs réalisés en 2001 et 2002. Elle explore le rapport au groupe tel qu'il est vécu dans l'expérience professionnelle d'une part, mais aussi en le resituant dans une trajectoire personnelle où chaque enseignant a connu d'autres groupes, dans le passé : famille et groupes d'amis, et en fréquente encore au présent : famille et amis toujours bien sûr, mais aussi diverses associations ou réseaux de sociabilité.

Elle commence d'abord par s'appliquer à elle-même son interrogation, en restituant brièvement son itinéraire personnel face aux groupes, marqué par des colonies de vacances, une expérience scolaire en partie sous le signe de l'ennui, puis l'action dans des réseaux professionnels comme l'AROEVEN ou la MAFPEN. Son expérience de formatrice en IUFM l'amène progressivement à observer le comportement des enseignants et à construire sa problématique à partir de ce qui en transparait : de fortes émotions, positives ou négatives, face au groupe-classe.

Dix portraits d'enseignants de collège et de lycée se succèdent ensuite, lancés par une invitation à s'exprimer autour du mot « groupe », et développant librement, non seulement des réflexions strictement centrées sur ce sujet, mais aussi, ce qui est dit, en partant de ce thème, des représentations et réalités du métier. La première partie de chaque portrait restitue l'essentiel de chaque entretien ; la deuxième partie est plus heuristique, soulignant les contradictions et lignes de force possibles de chaque